

la mare, d'où il put retirer les trois enfants, dont l'aînée seule donnait encore quelques signes de vie, mais expirait peu après. Comme l'eau de la mare est peu profonde, il faut que la malheureuse folle y soit entrée et ait maintenu les trois petites la tête sous l'eau.

LE CANADA

Ottawa, 12 Octobre 1883

LES CONSERVES ALIMENTAIRES.

Trop souvent, aujourd'hui, on apprend que des personnes ou des familles ont été empoisonnées en mangeant des fruits ou des viandes conservées en boîte. Il y a évidemment une négligence impardonnable de la part de ceux qui préparent ces produits, négligence qui non seulement a pour effet de causer la mort de quelques personnes, mais encore de faire un très grand tort à l'industrie même. Nous en avons une preuve dans le fait que les produits français identiques aux produits canadiens, bien qu'étant d'un prix plus élevé, se vendent aujourd'hui beaucoup plus facilement, parce que les consommateurs n'ont aucune crainte à leur égard. On apporte en France le plus grand soin à la préparation et à la mise en boîte des conserves alimentaires, car l'on préfère, avec raison, produire en moins grande quantité et produire meilleur.

Malheureusement nos industriels canadiens, emportés par le courant américain, désireux de faire fortune en peu de temps, croient pouvoir y parvenir en sacrifiant la qualité à la quantité. La hâte avec laquelle ils préparent leurs conserves alimentaires font, qu'ils ne prennent pas toutes les précautions nécessaires pour éviter de donner aux aliments un caractère empoisonné.

En face de ces faits nous croyons qu'il est du devoir du gouvernement, pour protéger la vie des citoyens comme pour conserver au pays une industrie aussi importante d'ordonner une inspection sévère des ateliers ou se préparent ces aliments; car il est évident que ce danger constant d'être empoisonné, causera la ruine d'une industrie qui, ayant pour ses produits un marché aussi avantageux que le Canada, peut être une grande source de richesses pour le pays.

Dans le rapport sur la falsification des substances alimentaires pour l'année 1881-82, nous voyons que l'analyste pour la division de Toronto touche à cette question importante.

Plusieurs chimistes, et il, entre autres M. A. E. Monke, et plus récemment M. O. Helmer, ont signalé la présence presque universelle d'acides métalliques dans les conserves alimentaires. J'ai examiné spécialement les échantillons qui m'ont été soumis en vue d'y découvrir de ces acides, et les résultats que j'ai obtenus s'accordent parfaitement avec ceux de ces chimistes. Les conserves de fruits sont imprégnées d'acides métalliques; les conserves de poissons en contiennent aussi, mais pas autant; les conserves de viandes, un peu moins que les secondes, mais elles en ont encore des traces très visibles. La seule exception que j'ai constatée a été un échantillon de bœuf salé, qui n'en a présenté qu'une très faible trace.

Quant à l'influence que ces faibles quantités d'acides peuvent exercer sur la santé des consommateurs, nous ne sommes guère présentement en état d'en parler avec certitude, mais il n'y a aucun doute qu'absorbés en quantité un peu forte, ces acides doivent avoir un effet très nuisible.

Les fabricants, cela est bien évident, devraient s'efforcer de supprimer cette cause de danger. M. Wagner a signalé le fait que les soudures contenant du bismuth sont très pernicieuses sous ce rapport parce qu'elles déterminent une action galvanique; l'emploi de ce métal dangereux devrait être soigneusement évité.

Cet analyste a raison de dire que l'effet produit par ces acides peut être très nuisible, lorsque nous voyons quelques personnes en mourir. Au gouvernement donc d'étudier la question et d'agir en conséquence.

COURRIER DU JOUR

La présentation de l'adresse des citoyens à Leurs Excellences le marquis de Lorne et la princesse Louise, aura lieu demain, à une heure de l'après-midi, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

L'honorable M. Caron est arrivé à Ottawa, hier, et l'honorable M. Chapleau aujourd'hui.

L'exposition fédérale à St-Jean, N.-E., s'est terminée, hier. Les recettes ont dépassé toutes les espérances. Succès complet.

Son Eminence le cardinal McClosky vient de condamner, dans une lettre pastorale, les excursions au clair de lune, les excursions et les piques-niques, le dimanche.

L'élection de sir John A. Macdonald, dans le comté de Lennox, a été annulée, hier, à Napanee, en raison d'illégalités commises par quelques partisans. La poursuite personnelle contre sir John a été abandonnée.

M. Henry Tilton, chef du département des licences d'Ontario, a réuni aujourd'hui, à Ottawa, les inspecteurs de licence de la province d'Ontario et leur a donné les explications nécessaires pour faire servir leur charge à la réussite des projets politiques de M. Mowat. Les grits appellent cela "un système uniforme pour mettre en vigueur la loi des licences."

Quelques citoyens d'Ottawa, entre autres l'honorable M. James Skead, sénateur, MM. Tassé, Macintosh, Baskerville et Monk, députés, voulant donner à l'honorable sénateur Plumb une marque de reconnaissance de son talent et de ses travaux comme homme public, lui ont présenté, ces jours derniers, son portrait au crayon très bien fait par un artiste canadien d'Ottawa, M. Blanchet.

Les organes grits gardent un silence prudent au sujet de la décision de la cour Suprême, accordant à MM. McLean et Rogers une somme de \$69,000 pour impressions que le gouvernement a fait faire dans d'autres imprimeries et qui devaient appartenir aux imprimeurs parlementaires d'après leur contrat. Mais ce silence s'explique quand on sait que ces ouvrages ont été donnés du temps du gouvernement MacKenzie.

Le chiffre de la majorité de M. Kaulbach, que nous disions être de 150, hier, s'élève aujourd'hui à 281 voix. Cette déroutée des libéraux venant après leur retraite dans le comté d'Halifax, les a terriblement démoralisés. Le gouvernement provincial s'est jeté dans la lutte contre M. Kaulbach, et a déposé dans une banque \$40,000 que l'on a dépensés dans le comté pour solder des réclames de particuliers contre un ancien chemin de fer. Malgré cette "dépense judicieuse" des deniers publics, par le gouvernement provincial, les électeurs se sont prononcés en grande majorité pour M. Kaulbach.

Nous avons eu le plaisir, ce matin, de recevoir la visite de M. Richard Holt, correspondant de la Société de géographie commerciale de Paris, dont le président est M. de Lesseps, et qui compte aujourd'hui quinze mille membres.

M. Holt est au Canada depuis bientôt cinq mois. Il a parcouru notre pays en tous sens et a fait au Nord-Ouest des achats de terrain pour son propre compte.

M. Holt a visité, hier, Ottawa et ses environs. Il a eu aussi une entrevue avec sir Hector Langevin. M. Holt est enchanté de l'accueil bienveillant que l'honorable ministre des travaux publics lui a fait, de même que de ses rapports avec l'honorable M. Chapleau, à Montréal, M. Faucher de St-Maurice, à Québec, et avec les principaux journaux du pays.

M. Holt est reparti, cette après-midi, d'Ottawa. Il se rendra à Montréal, à Québec, puis à Boston où il s'embarquera pour l'Europe. Notre journal, à l'avenir, aura l'avantage de recevoir le Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris, dont nous pourrions tirer des extraits intéressants pour nos lecteurs.

M. Holt reviendra s'établir au Canada le printemps prochain.

PETITES NOTES

Les rapports budgétaires du gouvernement français montrent un déficit de 50,000,000 de francs.

Une collision a eu lieu, hier, à Hochelaga entre un train de fret et une locomotive. Les dommages matériels sont considérables.

La princesse Louise a exprimé le désir d'entendre jouer à la citadelle de Québec, les trois fanfares qui ont pris part au grand festival.

Un cousin du marquis de Bute, converti à la religion catholique, érigea, de ses propres deniers, un collège catholique à Oxford.

Madame Carey, femme du délateur assassiné, reçoit, chaque semaine, du gouvernement anglais une allocation de vingt-cinq piastres.

Une tentative d'assassinat vient d'avoir lieu sur le président de St-Dominique à Haïti. Le président a tué son assaillant d'une balle de revolver.

Le ministre espagnol a donné sa démission parce que le gouvernement français n'a pas voulu publier les excuses faites par le président Grévy.

A St-Romuald, un incendie a détruit la grange et ses dépendances appartenant au curé, le Révd M. Godbout. Les pertes sont d'environ \$1,000. Pas d'assurances.

Son Honneur le maire d'Ottawa et madame St-Jean assisteront, lundi prochain, à Montréal, au bal donné à Leurs Excellences le marquis de Lorne et la princesse Louise.



LEXÉCUTION DE MANN

A l'Original, à huit heures et trente cinq minutes, ce matin, Mann, dont nous avons entretenu souvent nos lecteurs, a payé de sa vie le crime affreux dont il se rendait coupable le 2 janvier dernier, en tuant quatre membres de la famille Cook.

La mort n'a pas été instantanée; l'agonie a duré neuf minutes et un quart.

Mann était parfaitement résigné à son sort, et n'a pas fait de confession sur l'échafaud. Il a passé une grande partie de la journée précédant l'exécution, en conversation avec son directeur spirituel. Il avait déclaré la veille qu'il ne voyait pas la nécessité de faire une confession de son crime sur l'échafaud, vu qu'il l'avait confessé devant la cour.

Mann n'est âgé que de vingt ans. Il dit n'avoir jamais nié l'existence de Dieu, ni être affecté d'aliénation mentale. Il a attribué à la violence de la passion éde son caractère l'attentat dont il s'est rendu coupable. Il a écrit dans la journée, hier, une longue lettre à sa vieille mère en Angleterre.

Le shérif de l'Original dit qu'il a eu beaucoup de difficulté à trouver les ouvriers nécessaires pour préparer l'échafaud, vu que personne à l'Original ne voulait se mêler à cette besogne. On dit que le bourreau est un homme de Ste-Scholastique.

Nous devons à l'obligeance du Citizen, ce portrait de Mann, que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs.

On dit qu'avant trois semaines toutes les affaires de la banque d'Echange seront réglées, que la banque a des fonds suffisants pour payer ses billets et que les actionnaires et autres ne subiront aucune perte.

On rapporte un cas de fécondité dans la Nouvelle Ecosse. La femme de M. Charles McDonald, inspecteur des postes dans cette province, vient de donner le jour à trois enfants, parfaitement constitués et promettant de vivre.

La femme Coates, de Sherbrooke, accusée d'avoir empoisonné son mari, a été déclarée non coupable, hier, par le juré, nonobstant une preuve très forte et un résumé de la cause fait par le juge dans un sens tout à fait défavorable à l'accusée.

M. C. B. Rouleau, magistrat si pendiante d'Aylmer qui vient d'être nommé juge dans le Nord-Ouest, partira dans quelques jours pour occuper son nouveau poste. Le salaire fixé pour cette nouvelle position est de \$3,000 par année et les frais de voyage. Outre ses fonctions de juge, M. Rouleau sera membre ex officio du conseil du Nord-Ouest qui a ses principaux bureaux à Battleford.

Le département des modes et lainages chez J. L. Richard, rue Dalhousie, est des plus complets et des plus beaux à voir. Un assortiment considérable de chapeaux de toutes sortes pour dames et enfants; les plumes et les fleurs sont des meilleurs valeurs. Des personnes compétentes en ont fait de grands éloges. Une modiste de première classe a la charge de ce département.

La preuve partout—Si un malade ou un invalide a le moindre doute de l'efficacité des Amers de houblon pour le guérir, il peut trouver des cas exactement semblables au sien dans son voisinage, qui lui donneront la preuve positive qu'il peut être guéri aisément et pour toujours, à peu de frais, ou demandez à votre pharmacien.

Greenwich, 11 février 1880.

Hop Bitters Co—Messieurs—Les médecins m'avaient condamné et je devais mourir de consommation scrofuleuse. Deux bouteilles d'Amers de houblon m'ont guéri.

LEROY BREWER.

(suite)
CHAPITRE II.

on obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indispositions qui puissent leur résister, avec cela qu'il peut être employé, sans danger par la femme la plus délicate, le plus faible invalide ou le plus petit enfant.

"Des patients flottant entre la mort et la vie."

Depuis des années, et abandonnés par les docteurs qui soignaient spécialement la maladie de Bright et autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris :

Des femmes rendues presque folles : Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et diverses autres maladies particulières aux femmes.

Des personnes accablées par le Rhumatisme, Inflammatoire et chronique, ou souffrant du scrofule!

De l'érysipèle! Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujet votre frêle nature.

Ont été guéris par les Amers de houblon; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient durs et raides; j'appliquai tous les remèdes de l'alcool, de l'acide et du vinaigre, de Bandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. Ces remèdes qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie en ce lieu quand je suis allé aux pharmacies pour voir si je ne pourrais pas en acheter. "Et hier me répondirent-ils, nous ne savons pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et de rendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Voire tout dévoué,
REV. D. GOUGE,
Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant long-temps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué,
W. H. DICKSON,
218 rue St. Constant, Montréal.
En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, Ottawa.

JOS. SENECAI.
Entrepreneur de Pompes Funèbres
265 et 261
RUE DALHOUSIE,
OTTAWA,
A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.
Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tous ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres. Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.
Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandés.
On peut s'adresser chez M. Senecal la nuit comme le jour.

Travaux nuit aux et réduits employé
Alle pour le cole. No. 455
—N. A. tonnes de qualité qu achetée av par gallon
Réparé qui doit semaine trajet en subit en
—Le la dyspepsie mac, du aussi un
—Les McGale etc.—25
A Ottawa de Mont hier, ain trepreneu parler
—Siro lage. 1: fants—2
—N. A. tonnes de qualité qu achetée av par gallon
Réunion dragons soir, à la
Athlétie lieu les rain du nage de l' cesse Lorne.
Coup l'habitud pètit avai faire mie l'économ faire usa
—Alle mel, o' que par t
Concert la fanfar chain, d' promet d leurs am d'Ottawa gramme seur Bre Le direct mérite q peine qu sation de plus bell depuis lo
—Com n'avons j la ferme informer de mon du 15 du fermé à les soirs, fêtes exc J. L. R
—M. I jours à se bons lum marché.
Mort su heures e résidant s sait à jo avec quel tant subit dans sa o jeta sur tant à s après, le et fit ap l'abbé C Valade. tôt pour leur mini rait quel le docteur défunt av die de co de 58 an citoyens gieux et c